

EN ATTENDANT LE FORUM MONDIAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE BORDEAUX GSEF 2025

REGARD INTERNATIONAL SUR LA COMMANDE PUBLIQUE AU SERVICE DE L'ESS

CHLOÉ SÉCHER →



Déléguée Générale Adjointe - RTES



Dans le cadre du Forum Mondial de l'ESS - Bordeaux GSEF 2025, le Réseau 3AR participe à un groupe de travail international dédié aux synergies entre ESS et marchés publics. Une série d'entretiens menés avec des collectivités, experts et chercheurs a permis d'identifier plusieurs structures et initiatives inspirantes. Découvrez le retour de l'entretien réalisé avec Chloé Sécher, Déléguée Générale Adjointe au RTES, qui présente le travail de plaidoyer mené par le RTES pour favoriser l'ESS dans les marchés publics sur le territoire français.

1 Contexte de l'Économie Sociale et Solidaire

En France, l'ESS est définie dans la loi du 31 juillet 2014¹ comme « *un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine* ». L'ESS est portée par une grande diversité d'acteurs opérant dans de nombreux secteurs sur l'ensemble des territoires. En 2024, elle représentait 2,4 millions d'emplois, soit 13,7 % des emplois salariés du secteur privé².

¹ France. (2014, 31 juillet). Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire. Journal officiel de la République française. <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029313296>

² ESS France. (2024, T2). Note de conjoncture ESS - T2 2024. https://www.ess-france.org/system/files/2025-01/ESS_note_conjoncture_T2_2024.pdf

2 Présentation de la structure et de l'interviewée

Chloé Sécher est la Déléguée Générale Adjointe du Réseau des collectivités territoriales pour une Economie Solidaire (RTES). Ce réseau réunit les collectivités territoriales engagées dans le développement de l'ESS en France. Il agit pour la promotion des initiatives des territoires, la valorisation des actions menées en faveur de l'ESS auprès des institutions nationales et européennes, le transfert de bonnes pratiques entre collectivités locales, et la recherche de conditions d'améliorations des politiques mises en œuvre.

3 Contexte de la commande publique responsable



Le positionnement du RTES sur la commande publique en France s'appuie sur trois axes. Le premier consiste à défendre la diversité des modes de contractualisation et veiller à ce que le recours à la commande publique ne se généralise pas. Dans bien des situations, le recours à la subvention est plus adapté.

En second lieu, le RTES plaide pour la modification d'un certain nombre de mesures du cadre européen ou national

de la commande publique afin de favoriser l'accès aux structures de l'ESS à la commande publique, et globalement, favoriser une commande publique plus responsable qui prenne en compte les engagements sociaux et environnementaux des attributaires, au-delà de l'objet même du marché. Il pourrait par exemple y avoir un élargissement du champ des marchés réservés aux entreprises de l'ESS (art. L2113-15 à L2113-16 CCP).

Aujourd'hui, celui-ci est tellement contraint qu'il n'est quasiment pas utilisé. Un autre exemple pourrait être l'introduction d'une exception à l'interdiction du critère géographique pour les achats de denrées alimentaires.

Et troisièmement, le RTES met en évidence les pratiques qui favorisent l'accès des structures de l'ESS à la commande publique : interconnaissance, formation, sourcing, allotissement, etc.

4 Segments d'achats les plus avancés

En France, les structures de l'ESS interviennent dans de nombreux segments d'achats publics. Les fiches de retours d'expériences publiées par ESS France illustrent, par exemple, des collaborations entre collectivités et structures de l'ESS autour de marchés portant sur le réemploi et la revalorisation d'équipements numériques, la collecte de déchets, ou encore des prestations intellectuelles³.

³ESS France. (2023, décembre). Succès d'entreprises de l'ESS et de collectivités en action : Retours d'expériences sur les marchés publics. ESS France. https://www.ess-france.org/system/files/2023-12/ASER_Livret_REX_MP_ESS.pdf

5 Leviers

- La sensibilisation et la formation des acteurs publics et notamment des acheteurs à l'ESS ;
- La sensibilisation/formation des structures de l'ESS à la commande publique et son fonctionnement ;
- La volonté politique et l'importance de se doter de feuille de route pour l'achat responsable, co-construite en transversalité au sein de la collectivité et avec l'écosystème de l'ESS : SPASER ;
- Le sourcing et la connaissance/interconnaissance entre acteurs publics et structures de l'ESS du territoire ;
- Les facilitateurs de la clause d'insertion ;
- Les réseaux d'acteurs de l'ESS qui favorisent les rencontres acheteurs/structures ESS, les formations (si possible croisées), les réponses en groupement ;
- La mobilisation des dispositions du code de la commande publique qui peuvent être mobilisées pour favoriser les marchés responsables et accessibles aux entreprises de l'ESS (avec l'enjeu de les faire connaître). Parmi ces dispositions, on retrouve :
 - l'intégration d'exigences sociales et environnementales, les conditions d'exécution (art. L2112-2) et les critères d'attribution (art. R2152-6 à R2152-8) ;
 - l'utilisation des labels (art. R2111-12 à R2111-17), la notion de « cycle de vie » (art. R2152-9 à R2152-10) ;
 - les marchés réservés aux opérateurs économiques qui emploient des travailleurs handicapés ou défavorisés (art. L2113-12 à L2113-14), les marchés réservés aux Entreprises de l'ESS (art. L2113-15 à L2113-16) ;
 - le partenariat d'innovation (art. L2172-3), les achats innovants (art. R. 2122-9-1) ;
 - l'obligation d'allotissement et généralisation de la dématérialisation ;
 - la dispense de procédures pour les marchés dont la valeur estimée est inférieure à 40 000 euros.

6

Initiative exemplaire



Les Mamas de Grigny

A travers le portage juridique, financier et administratif offert par Réveil, un groupe d'une dizaine de femme s'est constitué en association "Les Mamas de Grigny" et a ouvert un traiteur solidaire en mars 2021 en lien avec le CCAS de Grigny.

Les femmes travaillent 2 demi-journées par semaine et assurent la production de repas distribués par le CCAS aux personnes les plus vulnérables (1240 repas distribués depuis mars 21). Le CCAS en jouant le jeu de la commande publique auprès des Mamas de Grigny a permis de mettre les femmes concernées en situation de prestataires et a assuré une solution de rémunération immédiate.



[Consulter](#)

7

Mise en avant du travail de réseau

Depuis sa création le RTES travaille sur les modes de contractualisation entre pouvoirs publics et structures de l'ESS. Cela passe notamment par la sensibilisation et l'outillage des élu.e.s et services à la diversité des modes de contractualisation (marché public, subventions), à leur impact sur les projets des structures et leur développement mais aussi sur l'ensemble de l'écosystème (mise en concurrence/coopération). Le RTES cherche à encourager les modes de contractualisation qui favorisent la coopération d'une part, et à faciliter l'accès à la commande publique pour les structures de l'ESS d'autre part.

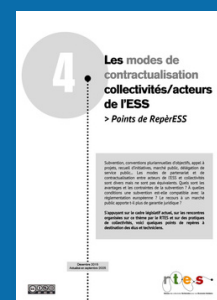
En ce qui concerne le développement d'une commande publique plus accessible aux structures de l'ESS, le RTES agit au travers de plusieurs actions :

- Réalisation et diffusion de supports pédagogiques et de connaissances : Points de RepèrESS sur les modes de contractualisation, marchés publics & ESS, les SPASER, le commerce équitable, etc., Etat des lieux sur les SPASER, fiche dédiée dans les kits Communes, interco & ESS, Départements&ESS, Régions&ESS...
- Organisation de rencontres en région autour de la thématique "Commande publique & ESS", dans le cadre des clubs régionaux de collectivités territoriales pour l'ESS co-organisés avec les CRESS.
- Co-organisation ou participation à des temps d'information auprès des collectivités sur différents outils facilitant l'accès des acteurs de l'ESS à la commande publique responsable.
- Conseils juridiques sur les modes de contractualisation aux collectivités adhérentes
- Participation et contribution à divers plateformes ou comités de suivi et/ou de pilotage pour favoriser la formation et l'outillage des collectivités (CGDD, Rapidd, Maximilien,...).
- Plaidoyer pour favoriser le développement de la commande publique responsable aux échelles nationales et européenne.

8

Ressources complémentaires

- Points RepèrESS : 4 - Les modes de contractualisation collectivités/acteurs de l'ESS**
RTES, Septembre 2025
- 5 - Marchés publics & ESS**
RTES, Septembre 2019



[Consulter](#)



[Consulter](#)